

THÈME 3 – LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE AVANT 1914 : UN RÉGIME POLITIQUE, UN EMPIRE COLONIAL

L'image **1**
d'une République
généreuse, héritière
de la Révolution

Affiche officielle pour
la célébration du centenaire de
la 1^{re} République, BnF, Paris.

2 Le bal du 14 juillet 1889

Le peintre figure ici les ouvriers,
artisans, domestiques réunis dans
la liesse d'un bal populaire.

Théophile Steinlen (1859-1923),
Le bal du 14 juillet, 1889, 190 × 272 cm,
musées de la Ville de Paris.








1792-1892

FÊTES du CENTENAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EUROPE IN 1871

-  Conquered by German troops during the Franco-German war of 1870-1871
-  Paris Commune: Socialist revolutionary government established during the war
-  Border of the German Empire 1871-1918
-  Kingdom of Prussia in the German Empire
-  Other states in the German Empire



Chapitre 6 – La mise en œuvre du projet républicain

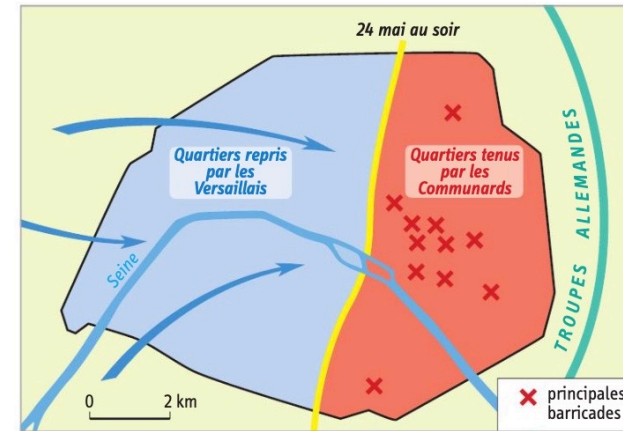
Comment la République s'enracine-t-elle entre 1870 et 1914 ?



1 La célébration du 14 juillet

Estampe anonyme, fin XIX^e siècle (BNF, Paris).

La fête nationale du 14 juillet est instituée à partir de 1880. En 1883, les bataillons scolaires défilent sur la place de la République à Paris, devant la statue de la République inaugurée la veille.



2 Paris pendant la Semaine sanglante (21-28 mai 1871)



3 Un régime parlementaire : la Chambre des députés lors de la séance du 18 juin 1877

Jules-Arsène Garnier, Thiers proclamé « Libérateur du territoire » lors de la séance de l'Assemblée nationale (détail), huile sur toile, 99,5 x 63 cm, 1877 (Assemblée nationale, Paris).

1 Georges Clemenceau, 2 Jules Ferry, 3 Léon Gambetta et 4 Adolphe Thiers sont les grands artisans de l'installation du régime de la III^e République.

1870-1871, années terribles

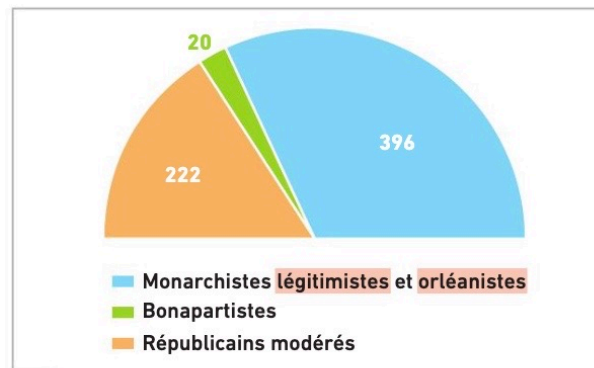
Conséquences immédiates de la défaite de 1870	Tensions politiques	Projets politiques opposés
<ul style="list-style-type: none"> - Chute du Second Empire. - Proclamation d'une République. - Constitution d'un gouvernement de Défense nationale. - Paris encerclé par les Allemands 	<ul style="list-style-type: none"> - Gambetta veut la poursuite de la guerre / l'Assemblée monarchiste élue en février 1871 veut la paix. - Paris se soulève et proclame une Commune en mars - L'Assemblée nationale est monarchiste. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les monarchistes ne veulent pas d'une République durable car il faut rétablir la monarchie. - Les Républicains (Gambetta) veulent installer la République. - Les Communards veulent une « République sociale ».



1 La proclamation de la République Gravure colorisée, 1870 (Collection particulière).
Le 4 septembre, les chefs républicains tels que Léon Gambetta viennent de proclamer la République sur les marches du Palais-Bourbon et vont le faire à nouveau à l'Hôtel de Ville de Paris.



3 Gambetta quitte Paris en ballon (octobre 1870)
(BNF, Paris).
Gambetta quitte Paris assiégée par les Allemands dans l'intention de poursuivre le combat depuis Tours.



4 Une Assemblée nationale monarchiste (février 1871)
Les premières élections de la III^e République donnent une large majorité parlementaire aux monarchistes qui se sont prononcés nettement pour la paix et qui se préparent à rétablir la royauté en France.

5 Le programme de la Commune de Paris

Hostiles aux armées allemandes, dont le siège affame Paris, et au gouvernement de Thiers soutenu par une assemblée conservatrice favorable à la paix, les Parisiens se révoltent et élisent un gouvernement insurrectionnel : la Commune de Paris.

« La Commune est la base de tout État politique¹ comme la famille est l'embryon de la société. Elle implique comme force politique la République, seule compatible avec la liberté et la souveraineté populaire. La liberté la plus complète de parler, d'écrire, de se réunir et de s'associer, la souveraineté du suffrage universel. Le principe de l'élection appliqué à tous les fonctionnaires et magistrats [...]»

Propagation de l'enseignement laïque intégral, professionnel. Organisation d'un système d'assurance communal contre tous les risques sociaux, y compris le chômage et la faillite. Recherche incessante et assidue de tous les moyens les plus propres à fournir au producteur le capital, l'instrument de travail, les débouchés et le crédit, afin d'en finir pour toujours avec le salariat et l'horrible paupérisme. »

Manifeste du Comité central des vingt arrondissements de Paris, 26 mars 1871.

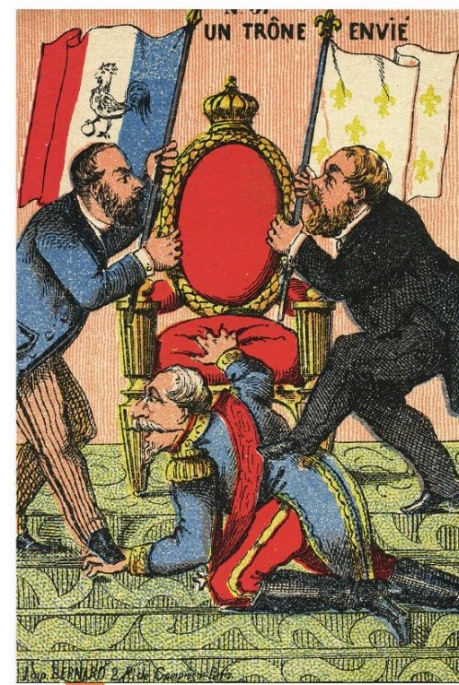
1. Les Communards proclament une large autonomie pour la Commune de Paris qu'ils souhaitent étendre à toutes les communes de France.

L'affirmation de la République (1871-1879)

Les institutions de la IIIe République naissent dans la difficulté : diverses forces (bonapartistes, légitimistes, orléanistes) s'opposent à ce que la République proclamée en 1870 ait des institutions stables.

Mais en 1875, les républicains parviennent à s'allier avec des monarchistes modérés pour faire voter l'amendement Wallon, qui établit la forme républicaine du régime et définit un certain nombre d'institutions (présidence, chambres) jusqu'à provisoires. Les lois constitutionnelles qui encadrent cet amendement mettent en place un régime où le Parlement dispose de moyens de contrôle sur le pouvoir exécutif.

Le triomphe républicain aux élections législatives de 1876 va permettre aux républicains d'investir un président du Conseil de leur bord, Jules Simon. La crise de 1877, qui se solde par la défaite du président Mac Mahon, renforce la position des chambres, et le successeur de Mac Mahon annonce en 1879 qu'il s'interdira désormais d'exercer le pouvoir présidentiel.



1 Les divisions entre monarchistes

Illustration anonyme, vers 1871.

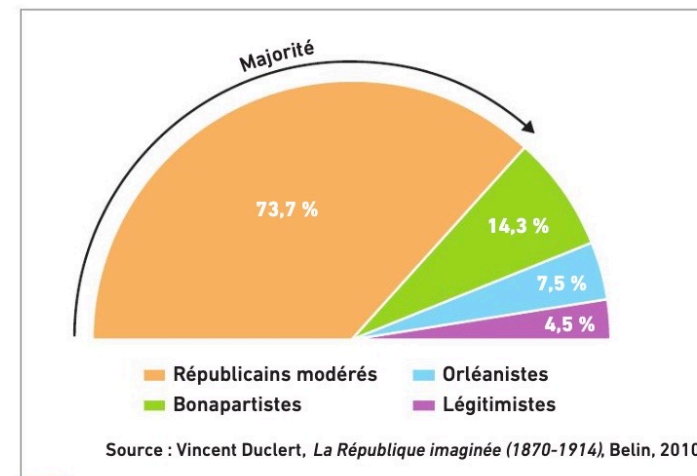
Les orléanistes (comte de Paris, à gauche), légitimistes (comte de Chambord, à droite) et bonapartistes (Napoléon III) se disputent le trône de France.



3 L'amendement Wallon

Caricature d'André Gill, parue en couverture de L'Éclipse, 6 mars 1875.

Le 30 janvier 1875, l'amendement déposé par le député républicain Henri Wallon est adopté de peu par la Chambre des députés. La Constitution républicaine, coiffée d'un bonnet phrygien et d'une couronne de laurier, triomphe grâce à l'accord populaire symbolisé par la poignée de main entre ouvriers et bourgeois.



4 La Chambre des députés après les élections législatives des 20 février et 5 mars 1876

Les grandes lois républicaines

Les lois libérales	Les changements quotidiens pour les Français	La défense des idées républicaines
Liberté de réunion	Droit de se réunir sans autorisation préalable.	Possibilité de tenir des réunions électorales publiques.
Liberté de presse	Multiplication des titres et des tirages de presse, pénétration de la presse dans les campagnes.	Expression libre des opinions.
Liberté syndicale	Droit de s'organiser et de se réunir par profession, métier pour défendre ses intérêts.	Libre expression des revendications sociales et professionnelles.
Liberté d'association	Possibilité de se regrouper pour défendre une cause quelconque.	Libre défense de causes variées.
Élections municipales au suffrage masculin	Capacité pour les citoyens d'élire leur conseil municipal, qui élit le maire.	Accroissement de la démocratie.

CHRONOLOGIE

30 juin et 29 juillet 1881 Loi sur la liberté de réunion ; loi sur la liberté de la presse.

21 mars 1884 Loi Waldeck-Rousseau sur la liberté syndicale.

5 avril 1884 Loi sur les pouvoirs municipaux.

27 juillet 1884 Loi Naquet autorisant le divorce.

1^{er} juillet 1901 Loi sur les associations.

3 La création des syndicats professionnels

« **Art. 2** Les syndicats ou associations professionnelles [...] exerçant la même profession, des métiers similaires ou concourant à l'établissement de produits déterminés, pourront se constituer librement sans autorisation du gouvernement.

Art. 3 Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerçants ou agricoles.

Art. 5 Les syndicats professionnels [...] pourront librement se concerter pour l'étude et la défense de leurs intérêts [...].

Art. 6 Les syndicats professionnels de patrons ou d'ouvriers [...] pourront employer les sommes provenant de cotisations. »

Loi Waldeck-Rousseau, 21 mars 1884.

1 La liberté de réunion

a. La loi du 30 juin 1881

« **Art. 1** Les réunions publiques sont libres. Elles peuvent avoir lieu sans autorisation préalable [...].

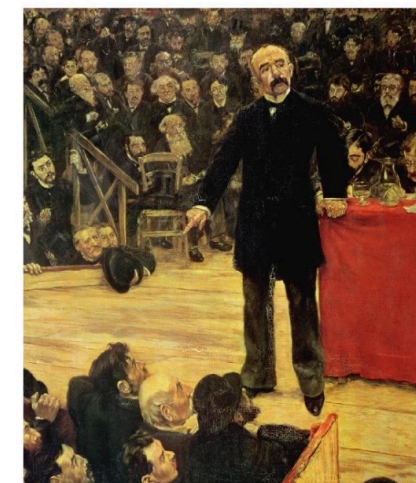
Art. 2 Toute réunion publique sera précédée d'une déclaration indiquant le lieu, le jour, l'heure de la réunion [...]. La réunion ne peut avoir lieu qu'après un délai d'au moins vingt-quatre heures [après la déclaration].

Art. 3 Ce délai sera réduit à deux heures pour les réunions publiques électorales. »

b. Une réunion publique en 1885

Jean-François Raffaëlli, Georges Clemenceau prononçant un discours au cirque Fernando, huile sur toile, 205 x 243 cm, vers 1885 (Musée national du château de Versailles).

Le député **radical** Georges Clemenceau tient une réunion publique à Paris, au cours de la campagne pour les élections législatives de 1885.



2 La liberté de la presse

a. La pénétration de la presse dans les campagnes

Supplément illustré du Petit Journal, 19 janvier 1902.

Grâce à la loi de 1881, la presse, diffusée par abonnement ou à la criée par des camelots, gagne trois millions de lecteurs entre 1880 et 1914.

b. La loi du 29 juillet 1881

« **Art. 1** L'imprimerie et la librairie sont libres.

Art. 5 Tout journal et écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable et sans dépôt de cautionnement¹. »

1. L'autorisation préalable soumettait la publication à l'avis des autorités ; le cautionnement imposait le versement d'une somme de garantie parfois difficile à réunir.

L'école au service de la République

L'école primaire républicaine entend mettre en œuvre les idées républicaines : la liberté (de pratiquer sa religion, de fréquenter ou non une école confessionnelle), l'égalité (par l'obligation scolaire) et la fraternité (par des leçons de morale civique valorisant l'entraide, le respect entre élèves).

L'école primaire républicaine est laïque dans ses tutelles (ministère, inspection), son encadrement (maître-esse-s d'école) et ses programmes.

Enfin, **l'école républicaine est le lieu où le régime républicain, par sa devise et ses acquis (suffrage masculin direct) est célébré.**

CHRONOLOGIE

16 juin 1881 Loi Ferry sur la gratuité de l'enseignement primaire public (pour les enfants de 6 à 13 ans).

28 mars 1882 Loi Ferry sur l'obligation scolaire dans les écoles primaires et la laïcité des programmes.

27 novembre 1883 Circulaire de Jules Ferry aux instituteurs.

30 octobre 1886 Loi Goblet confiant l'enseignement public exclusivement à un personnel laïc.

7 Travaux d'élèves d'écoles primaires

Ces extraits présentent des exercices réalisés par des élèves des Hautes-Alpes en 1913 sur différents sujets de composition.

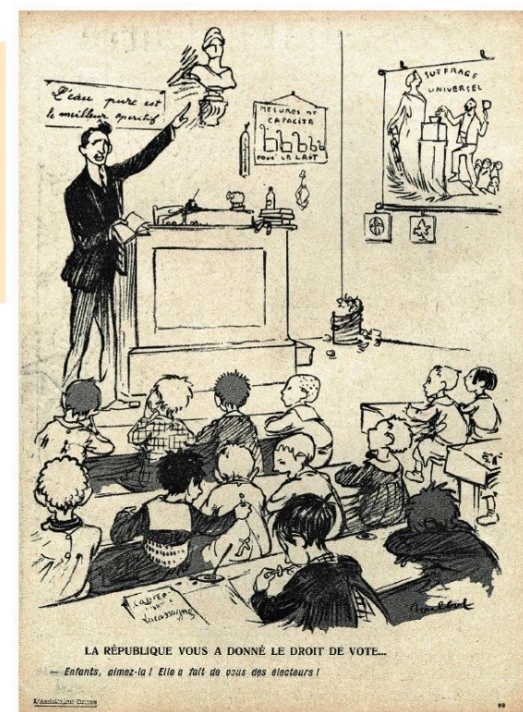
Sujet 1 : « L'enfant patriote »

« J'aime ma patrie de tout mon cœur. J'apprends bien son histoire et sa géographie. Je travaille courageusement à l'école pour obéir à la loi sur l'instruction et devenir un citoyen instruit. Je suis reconnaissant envers ma Patrie de tout ce qu'elle a fait pour me donner l'instruction et une vie agréable. Je veux me rendre fort et agile pour la défendre au besoin. »

Sujet 2 : « Liberté, Égalité, Fraternité »

« Il n'y a pas de plus belle devise que la devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité. Elle signifie que les Français sont libres et égaux de par les lois, qu'ils doivent s'aimer, se respecter, s'entraider comme des frères. Il faudrait que la belle devise dont nous nous honorons fût celle du monde entier. »

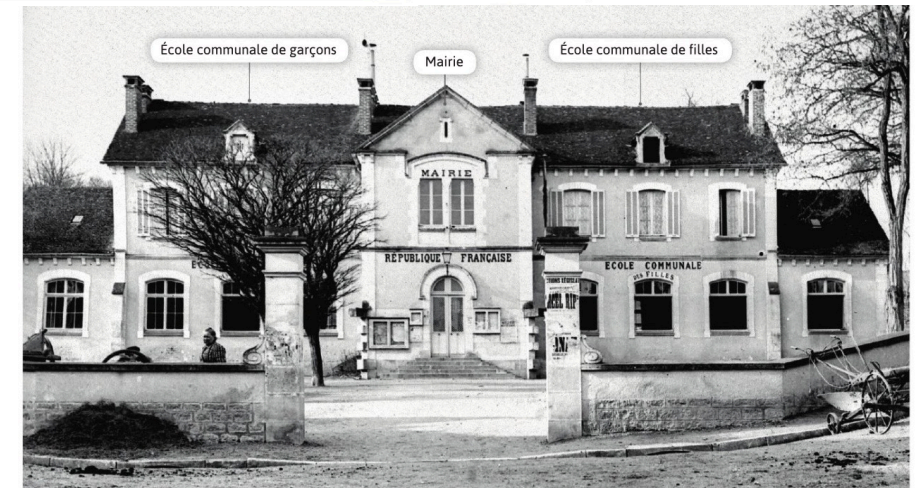
Cité dans TDC n° 1 005, « École et nation », déc. 2010, © Canopé-CNDP.



4 Une salle de classe

Dessin de Francisque Poulbot, *L'Assiette au beurre*, 11 mai 1907.

« La République vous a donné le droit de vote... Enfants, aimez-la ! Elle a fait de vous des électeurs ! »



5 La mairie et l'école publique d'Arcy-sur-Cure

Une fois les lois scolaires votées, le budget de l'Instruction publique augmente considérablement, de manière à pouvoir équiper toutes les communes d'une école primaire publique.

Rites et symboles républicains

La IIIe République veut familiariser les Français avec les valeurs (liberté, égalité, fraternité), les principes (paix, défense de la patrie) et le régime républicain (victorieux des autres régimes et reposant sur la souveraineté du peuple), ainsi qu'avec les grands textes (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen) et les épisodes révolutionnaires (1789, 1830, 1848) dont s'inspire et se réclame la IIIe République.

Pour cela, des représentations allégoriques de la République sous les traits de Marianne sont installées dans divers lieux publics : bustes dans les mairies et les écoles ; statues sur les places rebaptisées au nom de la République, comme à Paris ; effigies de Marianne sur les timbres, et même les protège-cahiers. La devise républicaine figure sur les pièces de monnaie nationale (le franc). De grandes fêtes, organisées par les autorités républicaines locales (mairies), ont lieu chaque 14 juillet jusque dans le moindre village à partir de 1880 : des discours, des banquets et des chants (La Marseillaise) mettent en valeur cette Révolution française dont se réclame le régime républicain français à la fin du XIXe siècle.

3 Une place et une statue pour la République dans Paris

Monument sculpté avec piédestal en pierre (15 mètres) et statue en bronze (9,5 mètres) par les frères Morice, 1883, place du Château-d'Eau (qui prend le nom de « place de la République » en 1879).

Doc interactif
Manuel numérique

Les plaques en bronze (bas-reliefs) du piédestal représentent les événements majeurs à l'origine de la République.

- 20 juin 1789 : serment du Jeu de paume
- 14 juillet 1789 : prise de la Bastille
- 4 août 1789 : nuit du 4 août
- 14 juillet 1790 : fête de la Fédération
- 11 juillet 1792 : proclamation de la patrie en danger
- 20 septembre 1792 : bataille de Valmy
- 21 septembre 1792 : abolition de la royauté
- 29 juillet 1830 : Trois Glorieuses
- 4 mars 1848 : décret abolissant l'esclavage
- 4 septembre 1870 : proclamation de la République
- 14 juillet 1880 : première fête nationale



L'exclusion politique des femmes sous la IIIe République

	Informations tirées des documents
Arguments contre le vote féminin	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle essentiellement domestique des femmes menacé par une implication dans la vie publique. • Risque de glisser de l'égalité politique à l'égalité au sein de la famille. • Infériorité supposée des femmes dans les domaines intellectuels et oratoires.
Arguments favorables au droit de vote féminin	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt des femmes pour des questions morales, économiques, sociales et diplomatiques essentielles pour le pays.
Actions féministes	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation par voies de presse, de réunion, d'organisation, de pétition. • Organisation de scrutins parallèles. • Bris d'urnes électorales. • Grève de l'impôt.
Déceptions politiques	<ul style="list-style-type: none"> • Invalidation des scrutins. • Absence de loi établissant le droit de vote et l'éligibilité des femmes.

1 Contre le vote des femmes (1884)

Cet extrait défend des arguments très répandus dans les milieux politiques de la III^e République, toutes tendances confondues.

« Destinée à la maternité, faite pour la vie de famille, la dignité de sa situation sera d'autant plus grande qu'elle n'ira point la compromettre dans les luttes du forum et dans les hasards de la vie publique. Elle oublierait fatalement ses devoirs de mère et ses devoirs d'épouse, si elle abandonnait le foyer pour courir à la tribune. Elle n'y apporterait pas d'ailleurs la modération de langage et la netteté des conceptions, qui sont indispensables dans les usages parlementaires. D'autre part, elle introduirait dans la famille un élément de dissolution, qui lui ferait perdre la légitime influence qu'exerce sur le père de famille la femme respectable, qui est l'honneur de la maison [...]. On a donc parfaitement raison d'exclure de la vie politique les femmes et les personnes qui, par leur peu de maturité d'esprit, ne peuvent prendre une part intelligente à la conduite des affaires publiques. »

Émile Morlot, *De la capacité électorale*, thèse de droit, 1884.



2 Une action spectaculaire de féministes (1908)

Illustration du *Petit journal*, 17 mai 1908.

Lors des élections municipales de 1908, Hubertine Auclert brise une urne pour protester contre l'interdiction du droit de vote aux femmes, une action inspirée de celles des suffragettes britanniques.



6 Un vote revendicatif

Carte postale, 1914.

Le 26 avril 1914, Valentine Thomson, directrice du journal féministe *La Vie féminine*, organise à Paris un vote féminin parallèle à l'occasion des élections législatives.

Les premières oppositions (1887-1894)

Le général Boulanger, hostile à l'Allemagne, attire un soutien hétéroclite à la Chambre des députés, visant à réformer la Constitution. Des forces antirépublicaines, représentées par des monarchistes et des bonapartistes, utilisent Boulanger pour renverser la République.

Le scandale de Panama implique des personnalités influentes, affaiblissant le régime républicain.

L'anarchiste Vaillant cible la Chambre des députés, dénonçant la corruption des dirigeants républicains.

Face aux menaces boulangistes et anarchistes, les républicains réagissent vigoureusement, évincent Boulanger, mettent fin aux candidatures multiples, et répriment sévèrement les attentats anarchistes.



2 Contre la III^e République

« L'assaut de la République », dessin de Pépin paru dans *Le Grelot* n° 908, 2 septembre 1888.

- 1 L'extrême gauche radicale (sous les traits du député Henri Rochefort)
- 2 Les monarchistes et cléricaux
- 3 Les bonapartistes
- 4 Le général Boulanger



6 Attentat anarchiste contre la Chambre des députés (9 décembre 1893)

Illustration de F. Lix pour *Le Petit Journal*, 23 décembre 1893.

L'anarchiste Auguste Vaillant lance une bombe dans l'hémicycle pour protester contre l'exécution d'un anarchiste, la misère sociale et la corruption parlementaire révélée par le scandale du Panama. Il est arrêté et exécuté le 5 février 1894.

CHRONOLOGIE

Décembre 1887 Scandale du trafic des décorations : démission du président Jules Grévy dont le gendre est impliqué.

Janvier 1889 Succès électoral à Paris du général Boulanger, qui refuse de marcher sur l'Élysée.

Octobre 1889 Succès républicain sur les boulangistes aux élections législatives.

Sept.-nov. 1892 Scandale de Panama.

9 décembre 1893 Attentat à la bombe de l'anarchiste Auguste Vaillant contre les députés.

12 déc. 1893-27 juillet 1894 Lois et répression contre les anarchistes.

24 juin 1894 Assassinat du président Sadi Carnot par un anarchiste.



5 Un personnel républicain corrompu ?

Caricature d'Henri Meyer pour *Le Petit Journal illustré*, 7 janvier 1893.

Le banquier juif Jacques de Reinach, agent financier de la Compagnie du canal de Panama ayant payé des parlementaires pour qu'ils votent un emprunt en faveur de la construction du canal, « partage le gâteau » avec la famille de Lesseps et les autres accusés de corruption, tandis qu'un gendarme commence à arrêter les coupables.

L'affaire Dreyfus et l'antisémitisme

L'affaire Dreyfus, initialement un cas d'espionnage militaire avec la condamnation injuste du capitaine Dreyfus, évolue en crise politique majeure. La publication de "J'Accuse !" par Zola dans L'Aurore transforme l'affaire en un enjeu d'État, mettant en cause l'état-major de l'armée.

Les dreyfusards, tels que Zola et Clemenceau, réclament la révision pour établir la vérité, s'opposant à l'antisémitisme, à la préservation de l'armée et à la certitude de la culpabilité basée sur des préjugés.

L'antisémitisme et la haine envers la République parlementaire s'exacerbent, conduisant à une tentative de coup d'État nationaliste en 1899. Malgré la résistance, les autorités républicaines parviennent à réviser le procès, et bien que Dreyfus ne soit pas totalement innocenté en 1899, il est gracié et réintégré dans l'armée au début du XXe siècle.

Les dreyfusards triomphent aux élections de 1902, renforçant la République contre les liges agitatrices comme celle d'Action française, née pendant l'affaire Dreyfus.

CHRONOLOGIE

Décembre 1894 Condamnation au bague du capitaine Dreyfus, accusé d'avoir livré des renseignements militaires à l'Allemagne.

1896 Le lieutenant-colonel Picquart, chef du service de contre-espionnage, découvre l'innocence de Dreyfus et la culpabilité d'Esterhazy.

1898 Acquittement d'Esterhazy : publication de « J'accuse » par Zola dans L'Aurore. Naissance de l'Action française.

1899 Tentative de coup d'État (fév.) du poète nationaliste Paul Déroulède. Seconde condamnation de Dreyfus (août-sept.) qui est gracié par le président Loubet.

1901 Naissance du Parti radical (républicains dreyfusards).

1902 Victoire électorale des républicains du Bloc des gauches.

1906 Acquittement définitif de Dreyfus. Large victoire républicaine aux élections législatives.



Alfred Dreyfus

5 Une opposition durable à la République

« La République, c'est le mal. La République est le gouvernement des juifs [...]. La République est le gouvernement des pédagogues protestants qui importent d'Allemagne, d'Angleterre et de Suisse un système d'éducation qui abrutit le cerveau des jeunes Français. La République est le gouvernement des francs-maçons, qui n'ont qu'une haine, l'Église, qu'un amour, les sinécures et le trésor public [...]. La République est le gouvernement de ces étrangers plus ou moins naturalisés [...]. Par ce régime et par ces hommes, l'Étranger fait tout ce qu'il veut parmi nous ; désorganisant nos armées [...], il réalise le système de division intérieure et de faillite extérieure [...]. Que le gouvernement du Roi soit le gouvernement naturel à notre nation, c'est ce qu'établissent les faits les plus simples. »

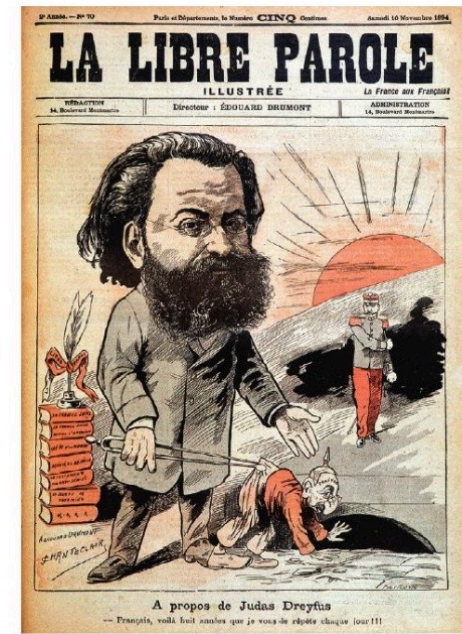
Affiche de l'Action française, 23 mars 1908.

3 L'affirmation de l'antisémitisme

a. « À propos de Judas Dreyfus », caricature de C. Chanteclair (pseudonyme de Lucien Emery), *La Libre Parole illustrée*, n° 70, 10 novembre 1894.

Ce journal est dirigé par l'antisémite Drumont, auteur de *La France juive* en 1888.

b. Allégorie de Forain paru à la Une de *Psst... !*, 23 juillet 1898. Le dessinateur Caran d'Ache a créé en 1898 l'hebdomadaire *Psst !* pour la lutte antidreyfusarde.



Chapitre 7 - Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914

Comment la société française évolue-t-elle entre 1870 et 1914 ?



1 Galerie des machines de l'Exposition universelle de Paris, 1889

Bibliothèque du Congrès, Washington.



2 Des agriculteurs belges viennent louer leur service en France pour la moisson

Illustration anonyme pour *Le Petit journal illustré* de 1908.

Les origines du football

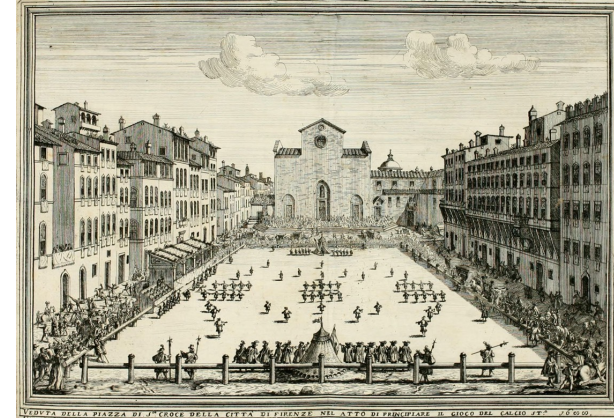
Le football dans sa forme actuelle apparaît au XIX^{ème} siècle. Il est inspiré du calcio florentin (Italie) et de la soule (Europe de l'Ouest), des jeux médiévaux très violents.

Dans les écoles privées anglaises, le sport apparaît comme une manière de transmettre les valeurs de la bourgeoisie (respect des règles, fair-play, ...).

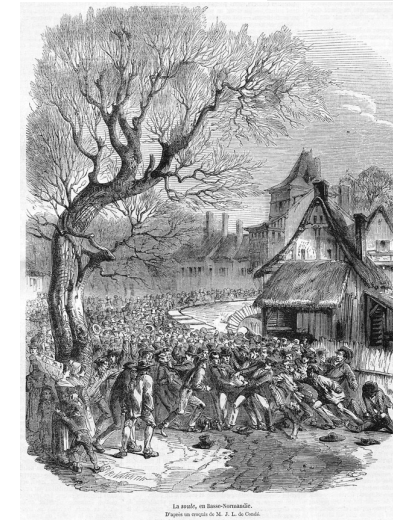
En octobre 1848, les Règles de Cambridge (*Cambridge rules*) sont édictées. C'est la première tentative d'unification des différents codes.

26 octobre 1863 : création de la Fédération anglaise de football → Son objectif est d'unifier le règlement. Ses règles interdisent notamment de donner des coups de pied aux joueurs et de porter le ballon avec les mains. La durée d'un match est fixée à 90 minutes.

Entre 1860 et 1880, le jeu connaît sa première évolution majeure. Majoritairement individuel (*dribbling game*), des équipes commencent à pratiquer un jeu de passe (*passing game*).



Terrain de calcio florentin, en 1688.



Soule en Basse-Normandie en 1852.



Le Royal Engineers AFC en 1872 (en finale de la première FA Cup.).

Le XIXème siècle et les débuts du sport moderne

En Angleterre, au milieu du XIXème siècle, la noblesse et la bourgeoisie codifient les sports (rugby, football, cricket). L'objectif pour eux est d'utiliser le sport pour transmettre leurs valeurs et faire « des bons gentlemen ».

Très vite deux modèles s'opposent :

Le sport amateur : défendu par la bourgeoisie → pour eux l'argent viendrait corrompre les valeurs de fair-play

Le sport professionnel : défendu par les ouvriers → ils n'ont pas le temps libre de la bourgeoisie et veulent être payés pour exercer

Des équipes ouvrières (professionnelle) se forment dans les usines et partent affronter des équipes de la bourgeoisie (amateur).

Ces deux modèles cohabitent jusqu'à la fin du XIXème siècle. Les ouvriers arrivent alors à conquérir des diminutions du temps de travail, ce qui leur permet d'allouer plus de temps à leur pratique sportive.

Au début du XXème siècle, Le sport professionnel se diffuse en Europe et des patrons d'usine vont encourager la création d'équipe sportive pour soutenir la renommée de leur entreprise.

FC Sochaux (1928) → Peugeot

Juventus Turin (1897) → Fiat

Bayer Leverkusen (1904) → Bayer (groupe pharmaceutique)

Wolfsburg (1938) → Volkswagen

Jeunesse Ouvrière du Creusot (1908) → Le Creusot



L'équipe de Blackburn Olympic Football Club en 1883. Elle devient la première équipe ouvrière à gagner la coupe d'Angleterre (FA Cup) contre des équipes amateurs issues de la bourgeoisie.



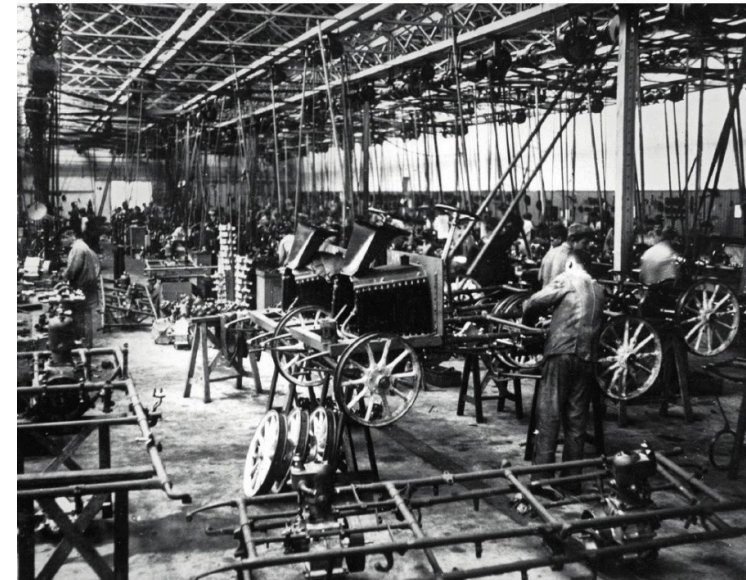
Les Blackburn Rovers, équipe rivale de l'Olympic, remportent la FA Cup en 1884 et deviennent rapidement le principal club de la ville.

Le temps des usines

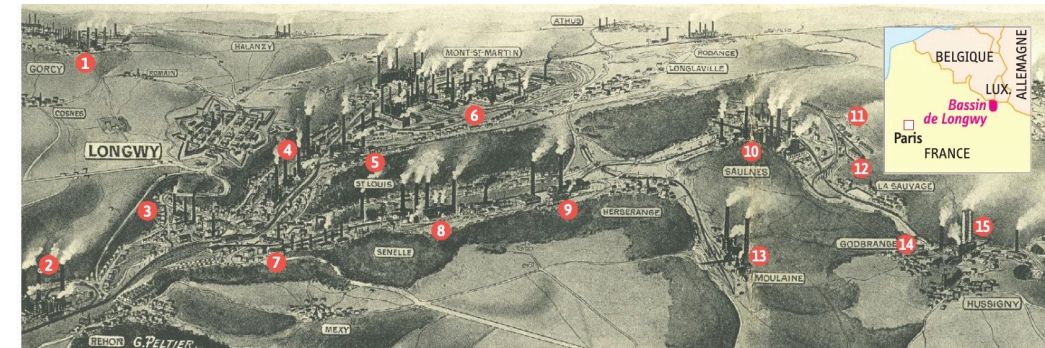
L'industrialisation en France, stimulée par l'essor de la métallurgie et de l'automobile après 1870, voit l'émergence de grandes entreprises telles que Renault, fondée en 1898. **La modernisation de la production s'intensifie avec la mécanisation, la concentration des activités, et l'adoption du taylorisme à partir de 1912.**

La sidérurgie et l'automobile, favorisées par la mécanisation, se renforcent mutuellement, tandis que de nouveaux secteurs émergent, tels que l'aluminium, l'aéronautique, la chimie de synthèse et l'électricité. **En 1900, la France devient le principal producteur mondial d'aluminium et de soie artificielle, et le deuxième d'automobiles.** La production automobile explose, passant de 6 voitures en 1898 à 4 400 en 1914, modernisant le pays avec une expansion des voies ferrées, la diffusion de l'électricité, et une augmentation de la productivité.

Cependant, des critiques émergent, soulignant la déshumanisation perçue par la rationalisation de la production, exprimées notamment par des syndicats.



1 Une chaîne de montage dans les usines Renault vers 1910



4 De vastes complexes industriels

G. Peltier, Panorama du bassin minier et métallurgique de Longwy, eau-forte, vers 1910 (Musée de la carte postale, Baud).

Le bassin de Longwy (Lorraine) se spécialise dans la sidérurgie à partir des années 1880 grâce à la présence de minerai de fer.

- | | |
|--|-----------------------------|
| 1 Hauts-fourneaux | 9 Acieries et laminoirs |
| 2 Hauts-fourneaux | 10 Hauts-fourneaux |
| 3 Ateliers de construction, usines à gaz, usines électriques | 11 Mines |
| 4 Hauts-fourneaux | 12 Mines |
| 5 Hauts-fourneaux | 13 Hauts-fourneaux et mines |
| 6 Acieries de Longwy | 14 Mines |
| 7 Faïenceries de Longwy | 15 Hauts-fourneaux |
| 8 Hauts-fourneaux et cimenteries | |

5 La modernisation du pays

« C'est demain, 10 février, que notre ville va être définitivement éclairée à la lumière électrique. Des essais ont eu lieu successivement la semaine dernière et ont donné de bons résultats : la lumière est nette et sans flottements. Les défectuosités de l'éclairage étaient jusque-là attribuées non seulement à l'usure rapide des lampes mais encore à la faiblesse des courants. Les machines dont dispose actuellement l'usine Bartissol représentent en totalité une force de 750 à 800 chevaux-vapeur. De plus, nous avons déjà annoncé que l'ancien député de Céret fait construire [...] sur les bords de la Têt [...] une usine électrique où il se propose d'employer la puissante chute d'eau de cette rivière. Par ce moyen, M. Bartissol pourra disposer d'une force de 2 500 chevaux-vapeur pour fournir la lumière à la ville de Perpignan et la force motrice aux tramways électriques et aux particuliers. »

Le Roussillon, 9 février 1898, dans *Perpignan à la Belle Époque*, service éducatif, Arch. dép. des Pyrénées-Orientales.

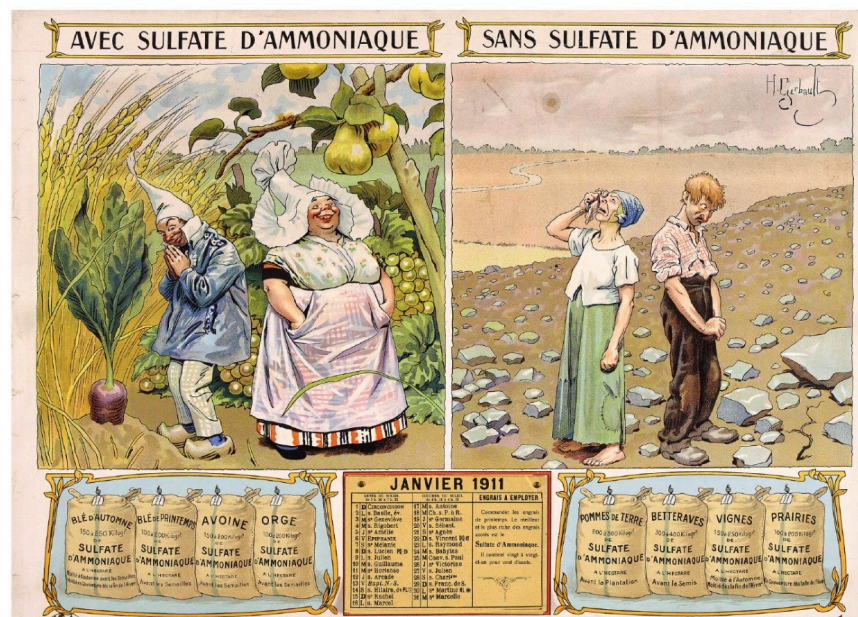
L'importance du monde rural et ses difficultés

Des éléments de modernisation

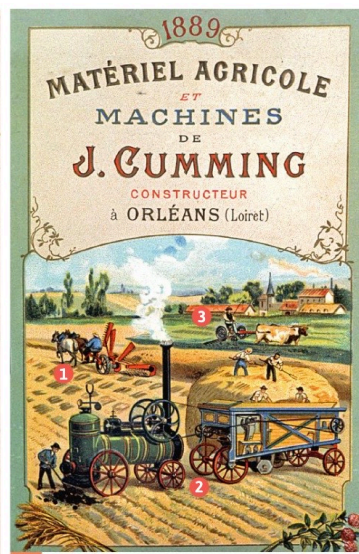
- utilisation d'engrais chimiques
- mécanisation de l'agriculture
- connexion aux grandes villes et aux marchés par voies ferrées
- croissance globale des productions

Une situation encore difficile

- modernisation incomplète
- importante agriculture manuelle
- chute des revenus
- crise agricole (1882-1896)
- sous-emploi
- misère
- dépendance aux aléas climatiques
- exode rural
- mal-être, suicides



1 L'introduction des engrais chimiques
Publicité. Almanach agricole, 1911 (Bibliothèque Forney, Paris).



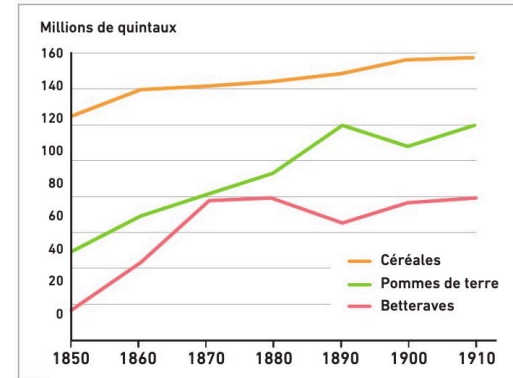
3 Vers la mécanisation de l'agriculture
Affiche publicitaire, 1889 (Bibliothèque Forney, Paris).
1 Moissonneuse 2 Batteuse à vapeur 3 Faucheuse

5 Misère en Bretagne au début du XX^e siècle

« Au pays Bigouden¹, la misère était encore le lot de bien des gens au début du siècle. C'était une calamité comme une autre et contre laquelle on ne pouvait pas grand-chose. Le moindre coup du destin suffisait à y faire tomber ceux qui étaient déjà en proie au diable sans le loger dans leur bourse ni le tirer par la queue, comme on dit en français. Le naufrage, l'invalidité, la maladie sur les hommes ou sur les bêtes, le feu dans la paille, une mauvaise récolte, un maître trop dur ou simplement les sept malchances quotidiennes vous jetaient pour un temps sur les routes, vous obligeaient à tendre la main au seuil des portes, la prière entre les dents et les yeux fermés sur votre humiliation. Quelquefois les hommes choisissaient de se pendre et il y avait toujours, dans l'appentis, une corde qui ne demandait que cela. Les femmes préféraient se noyer et il se trouvait toujours un puits dans leur cour ou un lavoir au bas de leur champ. Telle était la hantise de la misère. »

Pierre-Jackez Helias, *Le Cheval d'orgueil*, Plon, 1975.

1. Au sud-ouest de Quimper.



6 La croissance des productions



4 Moissonneuses dans le Pas-de-Calais (années 1890)

La fusillade de Fourmies et la question ouvrière

Au tournant du siècle, les syndicats et partis politiques prennent le relais, avec la création de la CGT en 1895 et la fusion des partis socialistes en 1905 dans la SFIO.

Loi après loi, la IIIe République améliore les conditions de vie et de travail des ouvriers, instaurant l'Inspection du travail en 1874, interdisant le travail des enfants de moins de 13 ans en 1874, et limitant la journée de travail à 10 heures en 1902. D'autres avancées comprennent l'obligation du repos hebdomadaire en 1906 et le financement des retraites ouvrières par les patrons, l'État et les ouvriers en 1910. Malgré ces progrès, la question ouvrière reste partiellement résolue sous la IIIe République.

6 Les principales lois sociales en France

- 1874** Création de l'inspection du travail. Interdiction du travail des enfants de moins de 13 ans.
- 1884** Loi Waldeck-Rousseau autorisant la liberté syndicale, sauf aux fonctionnaires.
- 1892** Journée de travail réduite à 10 heures pour les 13-18 ans. Travail des femmes réduit à 11 heures et interdit la nuit.
- 1898** Responsabilité du patron en cas d'accident du travail et versement d'indemnités à l'accidenté.
- 1900** Journée de travail de 10 heures pour tous.
- 1905** Limitation du travail dans les mines à 8 heures par jour.
- 1906** Repos hebdomadaire obligatoire.
- 1910** Retraites ouvrières financées par les patrons, l'État et les ouvriers.
- 1913** Loi sur le repos des femmes en couches.

1 Les événements de Fourmies

- 1889** L'**Internationale ouvrière** appelle les ouvriers à faire grève et à manifester chaque 1^{er} mai.
- 1891** Fourmies, dans le Nord, compte 16 000 habitants dont 75 % d'ouvriers travaillant dans des usines textiles.
- 20 avril** Les socialistes Hippolyte Culine et Paul Lafargue aident les ouvriers qui s'apprentent à manifester à rédiger leurs revendications : la réunion de préparation prévoit la grève du 1^{er} mai, la revendication de la journée de 8 heures et la création d'une caisse de retraite pour les ouvriers.
- 30 avril** À la demande de 32 patrons de Fourmies, le maire réclame un renfort de troupes au sous-préfet qui envoie deux compagnies de soldats.

- 1^{er} mai** Quelques centaines d'ouvriers défilent en criant « *c'est les huit heures qu'il nous faut !* » et demandent la libération des grévistes emprisonnés dans la matinée. Après des tensions avec les manifestants, l'armée tire sur ordre du commandement : la fusillade fait 10 morts, dont 4 femmes et 1 enfant.
- 5 mai** Les députés votent à l'unanimité le versement d'une indemnité de 50 000 francs aux familles des victimes et les ouvriers reprennent progressivement le travail.
- 6 mai** Hippolyte Culine est condamné à 6 ans de prison pour incitation à l'émeute.
- 1903** Inauguration d'un monument aux morts à la mémoire des fusillés de Fourmies.

2 La fusillade de Fourmies du 1^{er} mai 1891

« Après la fusillade du 1^{er} mai 1891 », gravure tirée de *L'illustration*, 9 mai 1891.

Le curé Margerin s'interpose pour faire cesser la fusillade. La III^e République ne possède pas de forces de police destinées au maintien de l'ordre : c'est l'armée qui est chargée de s'opposer aux manifestations.

La fusillade de Fourmies du 1^{er} mai 1891

- Doc. 1** Quelles sont les revendications des grévistes à Fourmies. Comment réagit une partie du patronat ?
- Doc. 1 et 2** Pourquoi y a-t-il une fusillade à Fourmies ? Comment se termine-t-elle ?
- Doc. 1** Pourquoi peut-on dire que l'attitude de la III^e République est ambivalente à l'égard des ouvriers de Fourmies ?

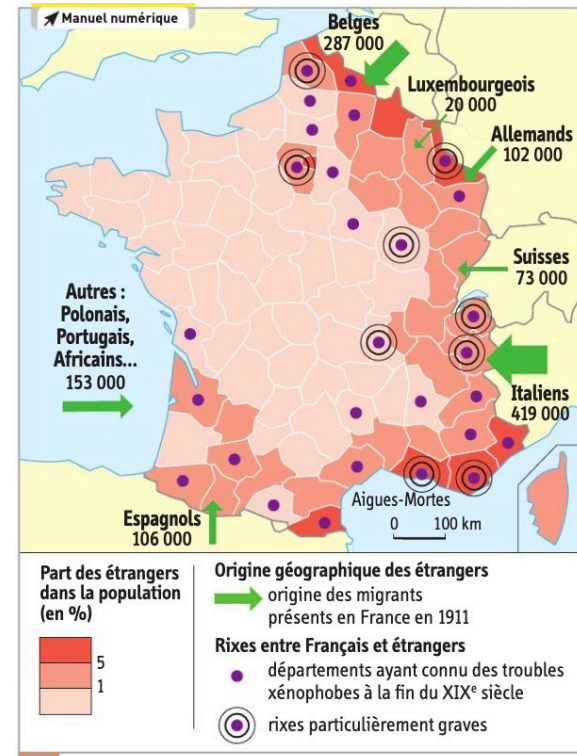


Les débuts de l'immigration

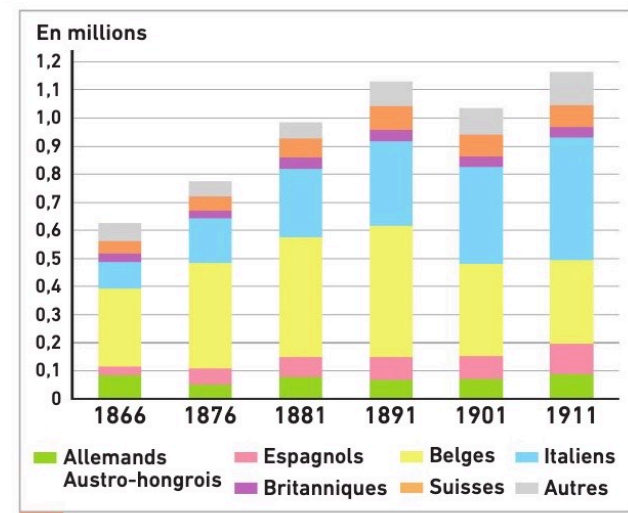
Depuis le milieu du XIXe siècle, les flux migratoires en France s'intensifient, avec la population étrangère passant de 600 000 en 1866 à près de 1,2 million en 1911. **Les principales communautés sont belges, italiennes, allemandes et austro-hongroises, avec une augmentation significative des Italiens, Belges et Espagnols en 1911.**

Contrairement à la première moitié du XIXe siècle, cette migration est principalement économique. **Les étrangers s'installent dans les espaces frontaliers et les grandes villes, occupant majoritairement des emplois industriels, de pêche, d'agriculture, de domesticité et de commerce.**

L'immigration peut susciter la xénophobie, illustrée par le massacre d'Italiens à Aigues-Mortes en 1893 lors d'une crise économique. Malgré de tels incidents, la IIIe République encourage l'intégration des immigrants, affirmant en 1889 la prédominance du droit du sol sur le droit du sang, accordant la nationalité française aux individus nés en France d'étrangers et résidant dans le pays à leur majorité.

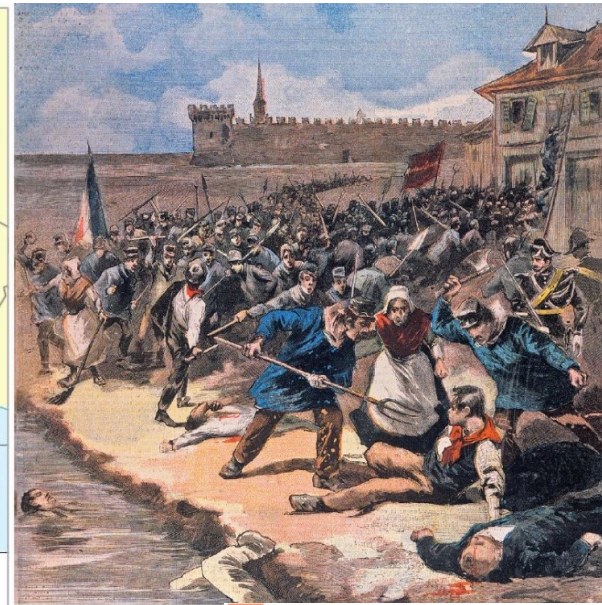


2 L'immigration étrangère en France en 1911



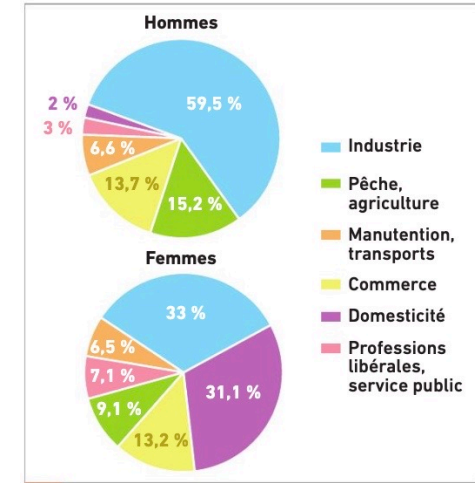
1 Les étrangers en France de 1866 à 1911

Les étrangers représentent 1,7 % de la population totale en 1866 et 2,8 % en 1914.



4 Xénophobie et massacre d'Italiens à Aigues-Mortes

Le 17 août 1893, à Aigues-Mortes dans le Gard, des Italiens employés dans les salines sont massacrés par des ouvriers français, révoltés par l'embauche d'étrangers en pleine crise économique. Le bilan officiel est de 8 morts et d'une cinquantaine de blessés, tous Italiens. C'est le plus grave incident de ce genre connu par la France.



5 La répartition des étrangers par secteur d'activité en 1901

L'évolution de la place des femmes

Une place traditionnelle

- activités professionnelles traditionnelles
- importance des activités de charité, de soin, d'éducation, etc. subsidiaires
- morale bourgeoise et puritaine
- importance de l'image maternelle

Des évolutions

- une meilleure situation :
 - > professionnelle (1900 : les femmes peuvent devenir avocates)
 - > familiale (1907 : les femmes peuvent disposer librement de leur salaire)
 - > scolaire (1880 : création des collèges et lycées publics pour jeunes filles)
 - > sociale (1884 : les femmes peuvent adhérer à un syndicat)
- des femmes récompensées pour leur réussite intellectuelle de haut niveau (Marie Curie : deux prix Nobel en 1903 et 1911)

Le maintien de discriminations

- des salaires plus faibles
- des programmes scolaires différents
- des congés maternité sans salaire

CHRONOLOGIE

1874 Le travail des femmes le dimanche et au fond de la mine est interdit.

1880 Création de collèges et de lycées publics de jeunes filles (loi Camille Sée).

1881 Les lois Jules Ferry rendent l'enseignement primaire obligatoire pour les garçons comme pour les filles.

1882 Le programme des écoles primaires publiques précise que « grâce aux travaux manuels comme la couture, la maîtresse développera chez les filles les qualités sérieuses de la femme de ménage ».

1884 Autorisation du divorce. Les femmes peuvent adhérer à un syndicat.

1892 Limitation de la journée de travail des femmes à 11 heures et interdiction du travail de nuit.

1900 La profession d'avocate est autorisée aux femmes (Jeanne Chauvin, première avocate).

1907 Une loi autorise les femmes mariées à disposer librement de leur salaire.

1909 Congé de maternité de huit semaines, mais sans salaire.



1 La place traditionnelle des femmes à la fin du XIX^e siècle Gravure, XIX^e siècle.

À la fin du XIX^e siècle, 40,2 % des femmes actives travaillent dans l'agriculture, 27,3 % dans la domesticité, 22,5 % dans l'industrie textile, 5,1 % dans le commerce et 4,9 % dans d'autres secteurs d'activité.

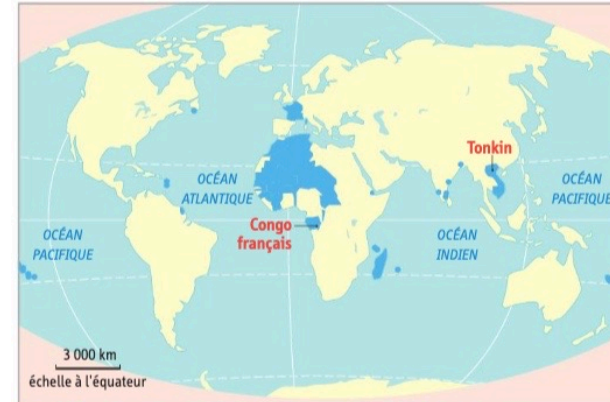
Chapitre 8 – Métropoles et colonies

Quelle est la politique coloniale de la III^e République entre 1870 et 1914 ?



1 La conquête du Tonkin Illustration de protège-cahier réalisée par Victor Poirson vers 1890.

La France tente de s'installer en Indochine depuis le milieu du XIX^e siècle et au Tonkin depuis 1873. Elle y rencontre l'opposition de la Chine et de l'empereur d'Annam, notamment en 1884-1885 : ici, les troupes de l'amiral Courbet débarquent au Tonkin, au nord de l'Indochine, afin de le pacifier. En 1887, l'Union indochinoise est officiellement créée, mais les résistances sont nombreuses.



2 L'empire colonial français en 1914

3 Une leçon de couture à Brazzaville (Congo français)

Carte postale, 1913.

La « mission civilisatrice » fait partie des objectifs coloniaux annoncés par la III^e République : les colonisateurs affirment avoir le devoir de civiliser les colonisés.



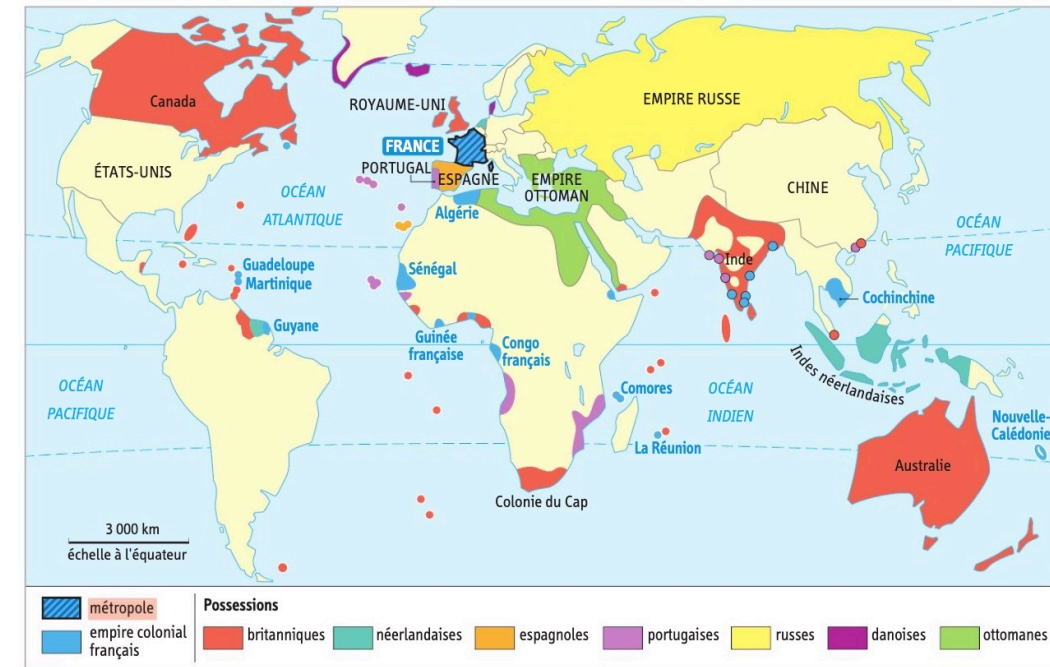
Le second empire colonial

En 1870, l'empire français est relativement modeste, avec 5,5 millions d'habitants sur près d'un million de km², comprenant des territoires tels que la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, le nord de l'Algérie, une partie du Sénégal, de la Guinée, du Congo, les Comores, La Réunion, une partie de Djibouti, des comptoirs indiens, la Cochinchine et la Nouvelle-Calédonie.

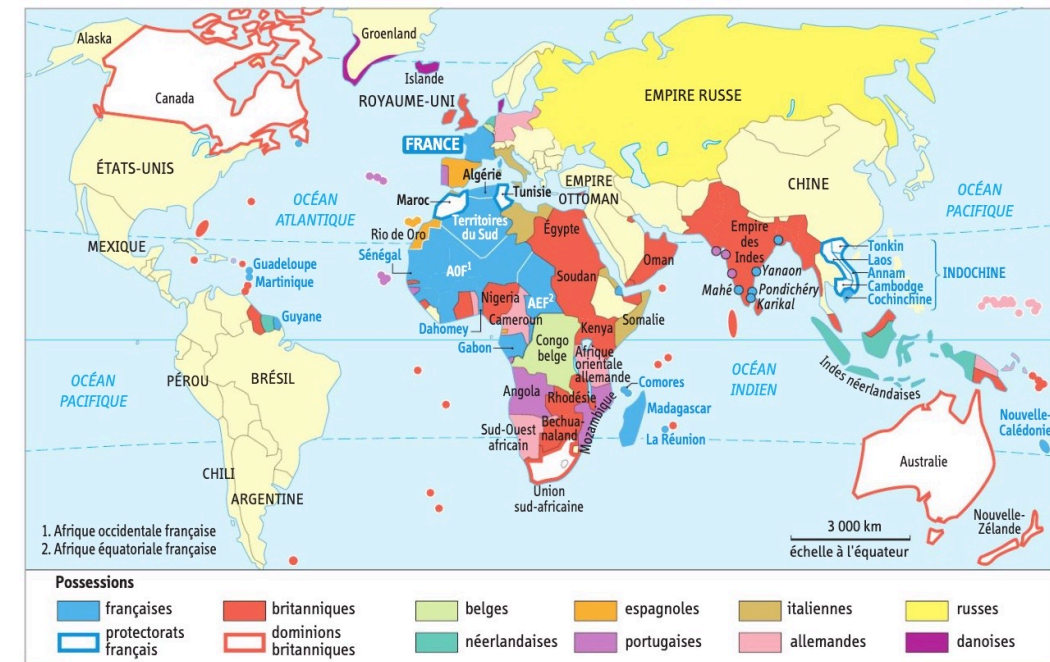
Cependant, une lente expansion coloniale se produit depuis 1830, incluant la conquête de l'Algérie, la Cochinchine, la Nouvelle-Calédonie, et l'intérieur du Sénégal.

En 1914, l'empire français devient le second plus grand empire colonial mondial avec 11 millions de km² et 48 millions d'habitants, suite à une « course aux colonies » dans les années 1880-1890. Le début du XXe siècle voit de nouvelles acquisitions en Afrique, avec l'extension de la domination française sur le sud de l'Algérie, l'Afrique occidentale française, l'Afrique équatoriale française, le Dahomey, le Gabon, Madagascar, l'Indochine, la Tunisie et le Maroc.

Cependant, la domination française est complexe, marquée par des différences de statut administratif et affaiblie par le sous-peuplement européen et le sous-encadrement administratif, nécessitant des transactions et l'usage de la violence arbitraire pour maintenir le pouvoir.



1 Les empires coloniaux en 1870



3 Les colonies françaises et européennes en 1914

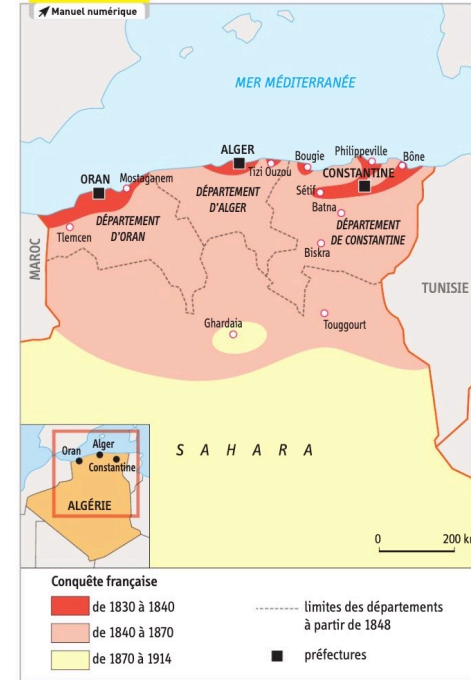
La naissance d'une colonie de peuplement, l'Algérie

L'Algérie subit une conquête progressive par la France, s'étendant de quelques territoires littoraux en 1830 à tout le nord de l'Algérie jusqu'en 1870, puis englobant les territoires les plus méridionaux jusqu'en 1914.

Cette conquête, marquée par des actes de résistance, notamment ceux d'Abd el-Kader jusqu'en 1847, imprègne profondément le territoire de la culture militaire et de la violence. **La violence se manifeste à travers la prise d'otages, les razzias, la destruction de récoltes, l'affamement des populations et les batailles rangées.** Elle persiste pendant la "pacification" avec une pression fiscale intense et des punitions collectives arbitraires.

Sous la Deuxième République, l'Algérie est transformée en colonie de peuplement, avec la création de trois départements. Cependant, **l'assimilation est partielle, les indigènes étant traités différemment des colons, ces derniers jouissant du statut de citoyens.**

En 1865, un sénatus-consulte exclut les musulmans et les juifs d'Algérie de la citoyenneté française. **Le décret Crémieux de 1870 accorde la citoyenneté française aux juifs, mais les musulmans demeurent exclus, dans l'attente, selon la propagande coloniale, qu'ils adoptent les valeurs et le mode de vie français. Cette division en deux catégories, citoyens et indigènes, devient un modèle pour d'autres territoires colonisés.**



1 Conquête et assimilation partielle de l'Algérie

4 Une colonie de peuplement

« Art. 3 Des colonies agricoles en Algérie seront fondées par des citoyens français [...]. Les colons cultivateurs [...] recevront de l'État, à titre gratuit, des concessions de terre d'une étendue de deux à dix hectares par famille [...] et les subventions nécessaires à leur établissement.

Les colons ouvriers d'art exécuteront [...] tous les travaux d'installation des familles [...].

Lorsque les colons ouvriers voudront se fixer [...], ils recevront, comme les premiers, [...] un lot à bâtir, un lot de terre et les aides nécessaires pour faciliter leur établissement. [...]

Art. 10 Les colons seront dirigés sur l'Algérie dans le plus bref délai possible. Les frais de route, de traversée, de transport des effets et du mobilier seront au compte de l'État [...].

Art. 11 Un règlement pourvoira à toutes les mesures de détail propres à assurer l'exécution du présent décret.

Art. 12 Les droits des colons, de leurs femmes, enfants et héritiers seront garantis par le règlement mentionné dans l'art. 11. »

Décret de l'Assemblée nationale, 19 septembre 1848.

CHRONOLOGIE

- 1830 Prise d'Alger par les Français.
- 1848 Départementalisation de l'Algérie.
- 1865 Les indigènes musulmans (2,1 millions) et juifs (35 000) ne peuvent pas être citoyens français (200 000 en Algérie).
- 1870 Décret Crémieux permettant l'assimilation des juifs (ils deviennent citoyens français).



En 1844, le maréchal BUGEAUD remportait sur les Marocains, la grande et définitive victoire d'Isly. Il ne restait plus à soumettre qu'ABD-EL-KADER, qui résistait depuis 14 ans. La Smalah lui avait été enlevée par le duc d'AUMALE en 1842; il se constitua prisonnier de LAMORICIERE le 23 décembre 1847.

3 La victoire militaire

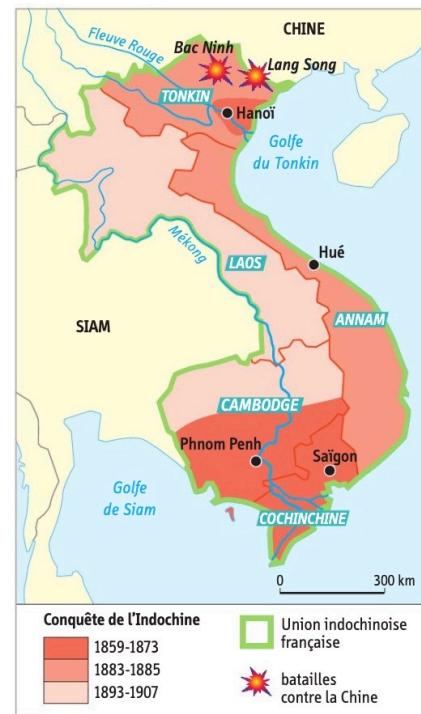
Image d'épinal, vers 1890.

L'émir Abd el-Kader obtient le soutien militaire du sultan du Maroc dans sa lutte contre les Français. Mais les victoires françaises obligent l'émir à se rendre en 1847. Il est ensuite exilé par la France : le premier temps de la conquête est achevé.

Les conquêtes coloniales de la IIIe République

Les conquêtes françaises sont progressives, avec la création de l'Union indochinoise en 1887, englobant une colonie (la Cochinchine) et quatre protectorats (Annam, Tonkin, Cambodge, Laos). La conquête de l'Indochine a débuté en 1859 sous le Second Empire et s'est achevée en 1907 sous la IIIe République, marquée par des luttes intenses contre la Chine et les autorités autochtones. **En Afrique, la conquête a été lente entre 1870 et 1912, avec des prises de contrôle en Tunisie (1881), AOF (1895), Madagascar (1896), AEF (1910), et le Maroc (1912).** Les difficultés résident dans la résistance locale et la mobilisation insuffisante de moyens métropolitains.

Ces conquêtes engendrent de grandes violences, adoptant le modèle de la guérilla. **La stratégie de la "tache d'huile" de Gallieni consiste à occuper un territoire par la force, puis à le développer en créant des écoles, marchés, dispensaires et un réseau de routes.** Cela implique un usage pragmatique et arbitraire de la force et de la séduction. **Malgré la propagande coloniale minimisant les résistances, celles-ci sont nombreuses, provenant de souverains dépossédés, de soulèvements spontanés, de mouvements religieux, ou de mouvements nationalistes.** La conquête coloniale se caractérise par des tensions entre destruction et construction, illustrant la complexité de l'entreprise coloniale française.



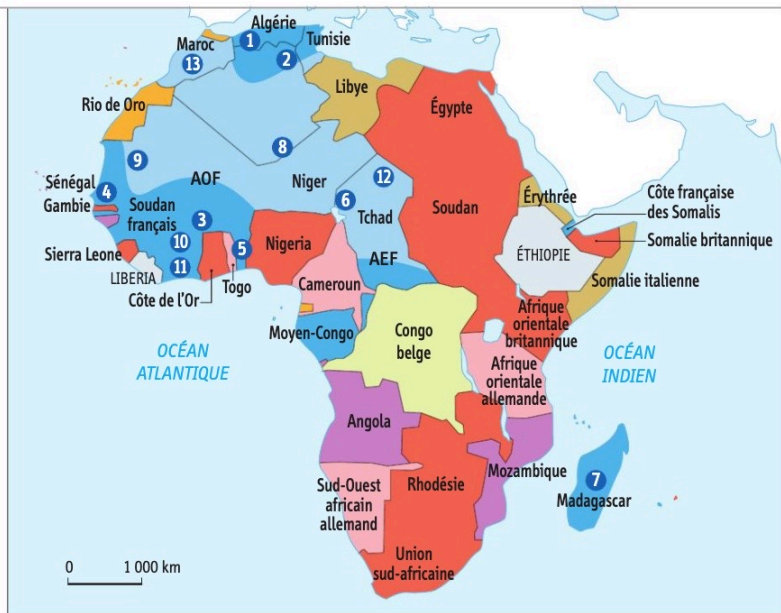
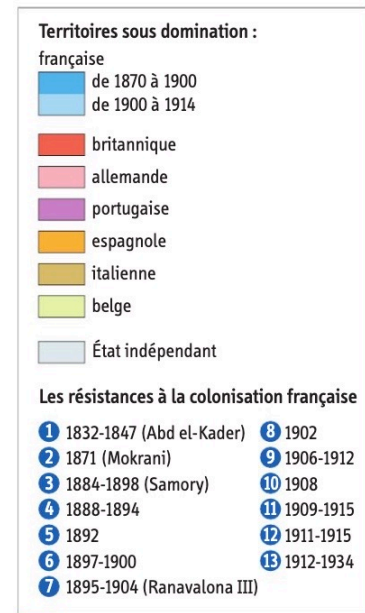
1 La conquête de l'Indochine

CHRONOLOGIE

- 1830-1847 Conquête de l'Algérie.
- 1887 Création de l'Union indochinoise.
- 1895 Création de l'Afrique occidentale française (AOF).
- 1896 Colonisation de Madagascar.
- 1910 Création de l'Afrique équatoriale française (AEF).
- 1912 Protectorat sur le Maroc.



3 La prise du port de Hué
Imagerie Pellerin, fin XIXe siècle (BNF, Paris).
En 1883, les Français s'emparent du port de Hué et l'empereur d'Annam reconnaît le protectorat de la France sur l'Annam et le Tonkin. Mais il faut attendre 1885 pour que le protectorat soit totalement accepté.



4 La conquête de l'Afrique française

La colonisation en débat : Ferry face à Clemenceau

	Arguments économiques	Arguments culturels	Arguments politiques
Selon Ferry	<ul style="list-style-type: none"> - Trouver des débouchés outre-mer afin de résoudre la crise de surproduction et de trouver une solution au protectionnisme des États-Unis. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coloniser par humanité afin de civiliser des races inférieures. 	<ul style="list-style-type: none"> - Coloniser pour asseoir et maintenir le rayonnement et la puissance de la France dans le monde.
Selon Clemenceau	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la consommation en France en réduisant les expéditions militaires outre-mer pour diminuer les impôts. - Développer les voies ferrées en France pour réduire les coûts de transports des produits vendus en France. - Réduire les coûts de production. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Français sont eux-mêmes considérés comme membres d'une race inférieure par les Allemands. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut s'occuper des questions métropolitaines et européennes avant de s'occuper des questions coloniales. - L'objectif doit être la revanche contre l'Allemagne pour récupérer l'Alsace et la Moselle plutôt que des colonies.

3 La colonisation selon Jules Ferry (28 juillet 1885)

« Sur le terrain économique, je me suis permis de placer devant vous, [...] les considérations qui justifient le besoin [...] de débouchés. [...] Pourquoi ? Parce qu'à côté, l'Allemagne se couvre de barrières, parce que au-delà de l'océan les États-Unis d'Amérique sont devenus protectionnistes à outrance. [...]

Messieurs, il y a un second point, [...] que je dois également aborder [...] : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. [...] Messieurs, il faut parler plus haut et plus vrai ! Il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. [...] Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. [...]

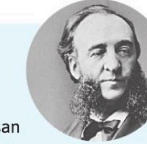
Un troisième, plus délicat, [...] c'est le côté politique de la question. [...] Je dis que la politique coloniale de la France, [...] celle qui nous a fait aller, sous l'Empire, à Saigon, en Cochinchine, celle qui nous a conduits en Tunisie, celle qui nous a amenés à Madagascar, je dis que cette politique d'expansion coloniale s'est inspirée d'une vérité sur laquelle il faut appeler votre attention : à savoir qu'une marine comme la nôtre ne peut se passer, sur la surface des mers d'abris solides, de défenses, de centres de ravitaillement. [...] Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, [...] vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer [...]. »

Discours de Jules Ferry à la Chambre des députés, 28 juillet 1885.

2 BIOGRAPHIE

Jules Ferry (1832-1893)

Député républicain et ancien président du Conseil, il est partisan de la politique coloniale française. Il a encouragé la mise en place du protectorat français en Tunisie en 1881 ainsi que la poursuite de la colonisation au Congo et en Indochine en 1883. Mais après la défaite française de Lang Son en Indochine face à la Chine, une coalition de députés de droite et de gauche menée notamment par Clemenceau provoque le renversement de son gouvernement en mars 1885. La prise de parole de Ferry en juillet 1885 sert en grande partie de justification de tout son engagement colonial.



4 BIOGRAPHIE

Georges Clemenceau (1841-1929)

Député de la gauche radicale, il s'oppose à Jules Ferry sur la politique coloniale. Il est en grande partie à l'origine de la chute de Ferry qu'il accuse de haute trahison envers la France en mars 1885 après la défaite de Lang Son. Il dénonce le coût des expéditions et souhaite une république plus morale et davantage tournée vers un réarmement national qui permettrait à la France de prendre sa revanche sur l'Allemagne. Il est partisan d'une politique orientée vers la France métropolitaine. Ennemi politique déclaré de Ferry, il prend la parole en juillet 1885, deux jours après le discours de son adversaire.

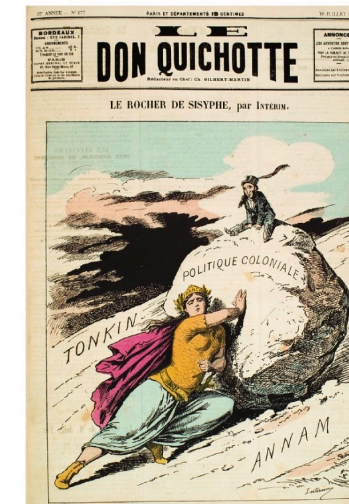


5 La réponse de Georges Clemenceau (30 juillet 1885)

« Ah ! Si vous voulez des débouchés, cherchez dans cette voie du bon marché de la fabrication et du bas prix des transports. Or, lorsque vous dépensez une centaine de millions en expéditions guerrières, vous ne faites que charger le budget, grever le travail, diminuer le pouvoir d'achat du salaire ; vous augmentez les prix de la fabrication. [...] Le travail est grevé par vos impôts de consommation. [...]

Races supérieures, races inférieures, c'est bientôt dit ! Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. [...] Je ne veux pas juger au fond la thèse qui a été apportée ici et qui n'est pas autre chose que la proclamation de la puissance de la force sur le droit. [...] Mais n'essayons pas de revêtir la violence du nom hypocrite de civilisation. [...] Mais nous dirons, nous, que lorsqu'une nation a éprouvé de graves, de très graves revers en Europe, lorsque sa frontière a été entamée, il convient peut-être, avant de la lancer dans des conquêtes lointaines [...] de bien s'assurer qu'on a le pied solide chez soi. »

Discours de Georges Clemenceau à la Chambre des députés, 30 juillet 1885.



6 La III^e République et la politique coloniale

« Le rocher de Sisyphé. La France repoussant le rocher de la politique coloniale sur lequel trône Jules Ferry entre le Tonkin et l'Annam », illustration d'interim parue dans Don Quichotte, 10 juillet 1885.

Dans la mythologie grecque, les dieux condamnent Sisyphé à rouler éternellement au sommet d'une montagne un énorme rocher qui en redescend immédiatement, obligeant Sisyphé à le remonter encore.

Des sociétés coloniales hiérarchisées

Au sommet des sociétés coloniales françaises se situent les Français, tous citoyens, tandis que les indigènes sont des sujets de l'empire colonial. La hiérarchie de la société blanche comprend les gros colons, les administrateurs, les riches commerçants, les industriels, les propriétaires terriens, et les gradés de l'armée. Les "petits-blancs", blancs pauvres, occupent une place ambiguë, politiquement et juridiquement supérieurs aux colonisés, mais parfois inférieurs économiquement et culturellement à de nombreux indigènes.

Aux côtés des colonisateurs, on trouve des élites et auxiliaires autochtones, qui peuvent maintenir leur prééminence traditionnelle en se ralliant à la colonisation ou connaître une ascension sociale grâce à celle-ci. Les statuts varient, des "évolués" autochtones occidentalises aux tirailleurs sénégalais, en passant par les administrateurs civils et les domestiques. Leur nombre reste toutefois restreint, représentant seulement 0,5 % d'évolués en AOF en 1914.

La majorité des indigènes est dominée par les colonisateurs et séparée des élites autochtones. Ils travaillent principalement dans l'agriculture vivrière et l'élevage extensif, subissant l'exploitation par le travail forcé et l'autorité des élites autochtones.



1 **Élites colonisatrices et élites colonisées au Maroc**

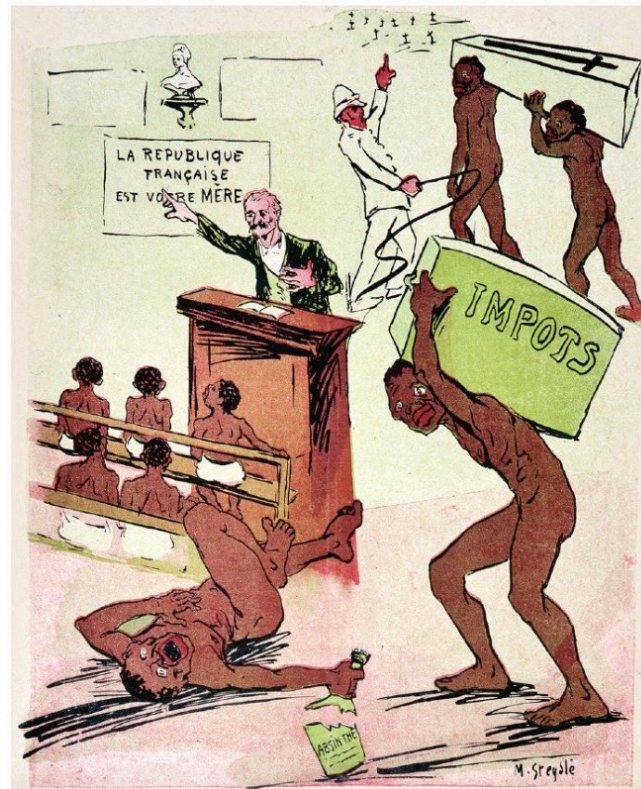
En 1912, le sultan Moulay Youssef accepte de signer un protectorat avec la France. Il règne alors aux côtés de Lyautey, résident-général français du Maroc qui s'occupe des finances, des affaires étrangères et du maintien de l'ordre dans le pays.



2 **L'acculturation des colonisés : un mariage catholique au Dahomey en 1905**

Dessin de Louis Sabattier d'après une photographie de Chantard, paru dans *L'Illustration*, 9 septembre 1905.

Les « évolués » sont une minorité parmi les indigènes (0,5 % de la population en AOF en 1914). La scolarisation des indigènes est limitée par la France mais elle donne la possibilité à quelques élèves de devenir de futures élites autochtones.



6 **Une dénonciation des sociétés coloniales**

« Mieux vaut violence ? », illustration de M. Steydlé parue dans *L'Assiette au beurre*, 1911.



5 **Le travail forcé au Dahomey vers 1900**

Pour remplacer l'esclavage, les colonisateurs imposent parfois le travail forcé aux indigènes.